

# Guide pratique du compostage partagé

Sturlevr pleustriñ  
ar roteliñ boutin



vos  
**déchets  
organiques**  
ont une  
deuxième vie

[lannion-tregor.com](http://lannion-tregor.com)



LANNION-TRÉGOR  
COMMUNAUTÉ  
LANNUN-TRÉGER  
KUMUNIEZH

# Le compostage qu'est-ce c'est ?

Le compostage est un processus naturel de transformation de la matière organique (déchets organiques de la cuisine et du jardin). Il permet de valoriser les biodéchets tout en produisant un amendement naturel. Incorporé à la terre, celui-ci enrichit les sols et améliore la croissance des végétaux.

Le compost est produit par la dégradation des déchets organiques en présence de micro-organismes, de la faune du sol (bactéries, champignons, lombrics...) et d'oxygène.

**Aération + Humidité**  
arrosage ou pluie



**Vers + Insectes**

# Pourquoi adopter le compostage partagé ?

Vous résidez en habitat collectif avec un espace vert commun, l'Agglo vous accompagne à la mise en place du compostage partagé, pour gérer vos déchets entre voisins.

**C'est une pratique facile qui permet de :**

- **Réduire les quantités de déchets**, tout en produisant un fertilisant entièrement naturel et gratuit
- **Créer du lien social** et de la convivialité en fédérant les habitants autour d'un projet collectif



# Quelles conditions pour un site de compostage partagé ?

## Les prérequis :

L'Agglo vous accompagne dans l'installation de site de compostage si le projet répond aux critères de faisabilité suivants :

- Au moins 10 logements souhaitent participer dans votre quartier ou votre immeuble.
- Au moins 50% des foyers s'engagent dans la démarche.
- Vous disposez d'au moins 5m<sup>2</sup> d'espace vert.
- 2 personnes sont volontaires pour devenir référents du site.

## Les référents de site :

Ce sont des personnes bénévoles qui participent au bon fonctionnement du site de compostage partagé. Ils veillent au respect des bonnes pratiques et servent de relais avec l'Agglo et les habitants.



# Comment se déroule la mise en place ?

En accord avec votre bailleur ou syndicat de copropriété, **l'Agglo vous accompagne gratuitement** dans les différentes étapes suivantes :

1. Recenser les foyers intéressés par la démarche et volontaires pour utiliser le site de compostage partagé (charte d'engagement à signer)
2. Recenser et nommer les habitants prêts à devenir référent du site de compostage
3. Sensibiliser les habitants à la pratique du compostage partagé
4. Procéder à l'installation du site après avoir déterminé ensemble son emplacement
5. Fournir du matériel adapté et facile d'utilisation
6. Accompagner la mise en route et le suivi de site pendant 1 an
7. Rester en lien avec les référents du site pour répondre à leurs questions

# De quoi se compose un site de compostage partagé ?



• 9 •

- 1. Le bac d'apport :** c'est le composteur dans lequel sont déposés les déchets de cuisine. A chaque nouvel apport, il faut y rajouter de la matière sèche. Lorsque ce composteur est rempli, il faut le transvaser dans le composteur de maturation.
- 2. Le bac de matière sèche :** il sert au stockage de la matière sèche qui est ajoutée systématiquement au bac d'apport avec les déchets de cuisine.
- 3. Le bac de maturation :** c'est le composteur dans lequel le compost va se décomposer et s'affiner. Le volume va réduire et le compost va mûrir entre 6 et 9 mois avant de pouvoir être récolté. Aucun apport de déchets de cuisine ne doit se faire dans ce composteur. Il est important de le brasser régulièrement.

**Important :** un site de compostage partagé n'a pas vocation à accueillir tous les déchets de jardin. Seuls ceux pouvant servir de matière sèche (feuilles mortes, broyats, branchages réduits en morceaux) peuvent rejoindre le processus de compostage. Les tontes de pelouse sont à exclure.

## Mais aussi...

**Une signalétique :** fixée sur les composteurs, elle explique à tous la marche à suivre.

**Une griffe :** fixée au bac d'apport, elle permet d'étaler et brasser en surface les déchets que vous apportez.

**Un brass compost :** il permet aux référents de site d'effectuer des brassages réguliers et mélanger en profondeur l'intérieur du bac de maturation.

**Des bio-seaux :** Les habitants souhaitant participer au compostage partagé pourront bénéficier d'un bio-seau. Il servira à collecter les déchets de cuisine et à les transporter facilement jusqu'aux composteurs.



# Quels déchets composter ?

## Je composte

### Déchets de cuisine

- Épluchures de fruits et légumes (y compris agrumes)
- Restes de fruits et légumes abîmés
- Coquilles d'œufs et coques de fruits secs écrasés
- Marc de café, thé et filtres/sachets en papier
- Restes de repas et pain rassis



**Attention :** ne pas mettre au compost les étiquettes des fruits et les élastiques des fanes.

### Autres déchets de la maison

- Essuie-tout
- Cartons bruns sans impressions (boîtes d'œufs, rouleaux de papier toilette)



## Je ne composte pas

- Produits animaux (viande, os, poissons)
- Produits laitiers
- Tontes de gazon fraîches
- Coquillages et crustacés
- Matériaux non dégradables (tissus, verre, métaux, plastique...)
- Papiers journaux et papiers glacés
- Herbes indésirables
- Cendres de bois et de cigarettes
- Litières animales et excréments
- Poussières d'aspirateurs
- Plantes traitées chimiquement



# Est-ce que composter prend beaucoup de temps ?

Opérations	Fréquence	Outils utiles	Temps
Déposer des biodéchets dans le bac d'apport (participants)	Tous les <b>3 ou 4 jours</b> à <b>1 semaine maximum</b> en fonction du type de déchets, du rythme de remplissage et de la température	Bio-seau ou autre contenant adapté au transport des biodéchets	<b>&lt; 1 mn</b>
Etaler et ajouter de la matière sèche puis mélanger en surface (participants)	<b>À chaque apport</b>	Griffe	<b>1 mn</b>
Brasser et surveiller l'équilibre du bac d'apport : humidité, qualités des apports, quantités de matière sèche (référents et/ou participants)	<b>1 fois par semaine</b> à <b>1 fois toutes les 2 semaines</b>	Brass compost	<b>10 mn</b>
Transférer le compost du bac de remplissage au bac de maturation (référents et agent de la collectivité)	<b>Quand cela est nécessaire</b> (entre 3 et 6 mois)	Fourche et pelle	<b>45 mn</b>

# Comment utiliser son compost ?

Après 6 à 9 mois passé en bac de maturation, le compost est prêt. Il est temps pour vous de le récupérer ! C'est un fertilisant qui améliore la qualité du sol et favorise le développement de vos plantes, ainsi que leur résistance aux parasites, aux maladies et aux gelées.

**Info : Ce compost appartient à tous ceux ayant déposé des biodéchets.**



Lorsqu'il est mûr, le compost a un aspect homogène, une couleur sombre et une odeur de sous-bois. On peut l'utiliser pour les plantes d'ornements, au potager ou en rempotage.

**Pour le rempotage mélangez 2/3 de terre et 1/3 de compost mûr.**



**Fabriquer un engrais liquide appelé le thé de compost.**

Pour cela, mettez dans un linge 1 volume de compost et trempez-le dans 5 volumes d'eau que vous laissez infuser pendant 1 heure. Transférez ensuite ce mélange dans une bouteille. Utilisez ce mélange dilué (1 volume de thé pour 10 volumes d'eau) dans un arrosoir et arrosez vos végétaux avec.



# Vous êtes référents ou vous voulez aller plus loin

1.



**J'apporte mes déchets organiques dans mon composteur.** Je pense à couper les déchets de cuisine trop volumineux et tailler ou broyer les végétaux encombrants. Plus ils sont fragmentés, plus leur décomposition sera rapide.

astuce



Je peux mettre du journal dans le fond de mon bio-seau pour éviter les salissures.

2.

**Je varie les apports** dans mon composteur.

	 <b>Matières humides</b>	 <b>Matières sèches</b>
<b>Caractéristiques</b>	<b>Riches en azote</b> Vertes Molles	<b>Riches en carbone</b> Brunes Dures
<b>Exemples</b>	<b>Épluchures, restes de repas</b>	<b>Feuilles mortes, cartons, copeaux de bois</b>
		

Pour avoir un compost bien équilibré, le ratio idéal est de :

70%



+



30%

de **matières humides**

de **matières sèches.**

3.

**Je mélange en surface mon compost à chaque apport, à l'aide d'une griffe.** Cette opération est complétée par un brassage plus en profondeur à l'aide du brass'compost toutes les semaines ou toutes les deux semaines par vos référents. Cela apporte de l'air et empêchera le tassement des biodéchets.

4.

**Je maintiens une humidité suffisante.** Quand il y en a trop, le compost pourrit. Cela empêche l'aération, ralentit le processus de compostage et dégage des mauvaises odeurs. A l'inverse, s'il se dessèche, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête (voir page 14).



# Quelques conseils pour les préférénts :

## Comment vérifier l'humidité du compost ?

Prenez une poignée de compost dans votre main et pressez-le : si seulement quelques gouttes perlent, c'est que votre compost est suffisamment humide. Si cela coule beaucoup, il est trop humide. A l'inverse, si rien ne s'échappe et que le compost est friable, c'est qu'il est trop sec.

*Conseil : le mélange doit toujours être humide comme une éponge que l'on vient de presser.*



Photo © Ademe/Studio & Co

## Que faire si mon compost est trop humide ?

Pensez à fermer votre composteur, ajoutez-y des matières sèches (cartons bruns, feuilles mortes, copeaux de bois, herbes de tonte séchées) et brassez-le.

### **Que faire si mon compost est trop sec ?**

Il est conseillé d'ajouter de la matière humide (épluchures de légumes, restes de repas...), de l'arroser un peu ou encore de le brasser afin de faire remonter l'humidité en surface. Vérifiez également qu'il n'est pas surexposé au soleil.

### **Que faire si mon compost sent mauvais ou que des mouches s'y développent ?**

Contrairement aux idées reçues, un composteur ne doit pas dégager de mauvaises odeurs. Celui-ci peut dégager une odeur lorsque la décomposition est trop lente ou qu'il est trop humide. Dans ce cas, vous pouvez y ajouter de la matière sèche et le brasser régulièrement afin de faire circuler l'air dans votre bac à compost.

### **Pourquoi mon compost ne se décompose pas ?**

S'il ne se décompose pas, il se peut qu'il soit trop sec. Il faudra donc ajouter de la matière humide telle que les épluchures de légumes. Pensez également à broyer les éléments les plus gros et à mélanger l'intérieur du compost régulièrement.

### **Comment éviter les rongeurs ?**

Penser à bien refermer le couvercle de vos différents bacs et à régulièrement mélanger votre compost pour enfouir les apports fraîchement déposés. Il faut éviter que les éléments en décomposition ne restent sur le haut du tas et attirent les nuisibles.

Sidesrats s'y sont installés vous pouvez effectuer un retournement pour les chasser. Notons que les rats sont omnivores, ils ne sont donc pas spécialement attirés par la viande. S'ils sont là c'est qu'ils étaient déjà là avant votre composteur.

*Astuce : vous pouvez agraffer plusieurs épaisseurs de grillage à mailles fines (type grillage à poules) sous votre composteur.*



## Contact

[info-usagers@lannion-tregor.com](mailto:info-usagers@lannion-tregor.com)

